

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 40 (1980)

Vorwort: Avant-propos
Autor: Cevey, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au rythme annuel de leur rapport, les responsables de l'Office national suisse du tourisme peuvent-ils commenter de manière raisonnable l'évolution d'un mouvement touristique qui dépend de facteurs économiques et psychologiques dont les effets débordent largement la période de douze mois? J'en doute. C'est pourquoi je considère qu'un tel document doit être avant tout pour nous le moyen de rendre compte de l'accomplissement de notre tâche à l'adresse de ceux qui nous font confiance, pouvoirs publics, associations et groupements divers, entreprises nombreuses du secteur privé, sans l'appui desquels nous ne saurions assumer notre mission. Cette relation entre nos mandants et nous-mêmes me commande d'évoquer tout d'abord les moyens mis à notre disposition et leur utilisation. Fondée sur la préoccupation principale de vivifier à travers le tourisme l'économie des régions de notre pays dépendant de cette branche pour une part déterminante, la décision prise par le Conseil fédéral et les Chambres de doter l'ONST, pour 1979 et 1980, d'une subvention extraordinaire annuelle de 5 millions de francs nous a permis de renforcer considérablement l'impact de notre publicité à l'étranger, tout en concentrant d'autres efforts sur le marché intérieur. Les résultats obtenus au cours de l'an dernier doivent être appréciés en tenant compte de ces moyens exceptionnels. Malheureusement, la situation financière de la Confédération a non seulement empêché celle-ci de renouveler cette aide supplémentaire mais l'a contrainte à nous imposer pour trois ans une réduction de 10% de sa

subvention ordinaire. C'est ainsi que, dès le 1er janvier 1981, nos recettes ont été diminuées de 1,5 million, ce qui représente environ 7% de notre budget total. C'est pourquoi nous avons entrepris de rechercher de nouvelles ressources, en tentant de nombreuses démarches auprès d'autres corporations de droit public, notamment des cantons, et dans le secteur privé. Nous avons obtenu certains résultats encourageants et nous nous sentons pressés d'exprimer notre reconnaissance à ceux qui ont compris le sens de notre appel, en particulier à la Société suisse des hôteliers qui nous a alloué une contribution spéciale d'un million de franc pour 1981.

Nos soucis financiers ne sont pourtant de loin pas apaisés. Car non seulement nous ne sommes pas encore en mesure de rétablir l'équilibre compromis pour trois ans par la réduction de la subvention fédérale, mais au chapitre des dépenses, nous devons faire face à des augmentations considérables provoquées par l'inflation très marquée dans la plupart des pays où nous déployons une large part de notre activité, et même en Suisse où ce phénomène donne des signes de reprise pour le moins inquiétants. Ainsi, alors que nous devrions pouvoir compter sur des ressources accrues pour maintenir simplement notre effort, nous subissons une diminution de recettes particulièrement sensible.

Cette constatation ne se veut pas amère ou critique à l'égard de ceux qui, aux responsabilités suprêmes, doivent résoudre des problèmes dont nous comprenons la difficulté. Elle traduit néanmoins une

inquiétude sincère quant aux possibilités accordées à l'ONST d'assumer ses tâches dans un avenir rapproché, au moment où nous devons compter sur les marchés mondiaux avec une concurrence de mieux en mieux armée et de plus en plus agressive. Est-il raisonnable, à court terme, de réduire notre appareil et de ralentir notre effort, au risque de devoir dépenser beaucoup plus d'argent que celui dont on nous impose l'économie, au moment où il faudra reconquérir certaines positions?

Le tourisme est reconnu comme l'une des branches principales dans notre pays. On admet son rôle essentiel dans nombre de régions qui sans lui vivraient le drame du marasme et de l'exode. On souligne sans l'ombre d'une hésitation son effet remarquablement positif dans la balance des revenus. Il convient dès lors de reconnaître aussi que son affaiblissement pourrait agir à long terme de manière très négative sur la situation financière de nombreux cantons et communes et de la Confédération elle-même.

Mais, rétorquera-t-on, le tourisme suisse va bien, les statistiques attestent de sa bonne santé! C'est vrai. Depuis l'automne 1979, la reprise des affaires s'est traduite par des progrès souvent spectaculaires. La stabilisation relative des marchés monétaires et la modération de l'inflation dans notre pays par rapport à celle qui s'est développée ailleurs y ont contribué, de même que les efforts déployés à tous les niveaux pour améliorer l'offre touristique helvétique et les conditions d'accueil dans nos hôtels et nos stations. Et j'ose affirmer que l'ONST a sa

part dans ce succès. Il convient pourtant de ne pas céder à un optimisme béat. Tout d'abord, relevons que, en ce qui concerne le mouvement hôtelier, les résultats de 1980 sont encore inférieurs à ceux des années fastes du début de la dernière décennie. Et, surtout, rien ne nous autorise à penser que l'évolution favorable constatée aujourd'hui persistera de manière durable, si nous ne pouvons répondre par des moyens de propagande accrus aux effets de la concurrence ou de l'évolution économique dans le monde.

Ces considérations réalistes ne se veulent pas pessimistes. Je crois aux chances tout aussi réelles de la Suisse dans un avenir marqué sans doute par l'essor du tourisme à l'échelle mondiale; mais encore faut-il que nous ne galvaudions pas nos magnifiques atouts et que nous ne nous laissions pas dépasser par d'autres qui ne bénéficient pas d'une tradition, d'une réputation et d'une situation géographique ou politique comparables aux nôtres.

L'ONST, avec son directeur et tous ses collaborateurs, à l'enthousiasme et à la compétence desquels je me plais à rendre hommage dans cet avant-propos, entend assumer pleinement sa mission, avec le concours de tous ceux qui ont foi dans le destin touristique de la Suisse.

Jean-Jacques Cevey

Conseiller national

Président de l'Office National

Suisse du Tourisme (ONST)